



MINISTÈRE DES ARMÉES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

NOTE AUX RÉDACTIONS DU MINISTÈRE DES ARMÉES

Paris, le 8 juin 2023

Cérémonie commémorative du massacre d'Oradour-sur-Glane : déplacement de Patricia Miralles, secrétaire d'État auprès du ministre des Armées, chargée des Anciens combattants et de la Mémoire dans la Haute-Vienne.

- Ce samedi 10 juin 2023, Patricia Miralles se rendra à Oradour-sur-Glane où elle présidera la cérémonie commémorant les 79 ans du massacre du village.
- Aux côtés des élus, des associations et des jeunes présents, la secrétaire d'État se rendra d'abord à l'hôtel de ville où elle prononcera un discours. Puis, l'ensemble du cortège partira à pied pour une déambulation à travers le village, jusqu'au tombeau des martyrs.

Alors que Robert Hébras, dernier survivant du massacre d'Oradour-sur-Glane, nous quittait en février, la secrétaire d'État tenait à rappeler la nécessité de cette cérémonie, qui nous montre plus que jamais l'importance de commémorer pour nous souvenir de celles et ceux qui furent assassinés par la barbarie nazie, ainsi que notre responsabilité collective face à la disparition de nos grands témoins.

Programme :

Samedi 10 juin 2023

Lieu : Oradour-sur-Glane (Haute-Vienne)

Séquence 1 : Hôtel de ville d'Oradour-sur-Glane

Toute presse accréditée

15h15 : Arrivée de la secrétaire d'État ; accueil républicain

Allocutions :

- M. Philippe Lacroix, maire d'Oradour-sur-Glane
- M. Benoit Sadry, président de l'association nationale des familles des martyrs et les membres du conseil d'administration
- Mme Patricia Miralles, Secrétaire d'État auprès du ministre des Armées, chargée des Anciens combattants et de la Mémoire

Chant d'Oradour par les jeunes du Centre du service national et de la jeunesse

Entretien avec le maire et le président de l'Association des familles des Martyrs

Séquence 2 : cortège de l'hôtel de ville jusqu'au tombeau des martyrs

Toute presse accréditée

16h05 : Départ du cortège (à pied) de l'hôtel de ville

16h10 : Arrivée au monument aux morts des écoles

Dépôt de roses par les enfants des écoles d'Oradour-sur-Glane au nom de l'association nationale des familles des martyrs et lecture des 150 noms des victimes par les enfants ;

Lecture du poème de Jean Tardieu Oradour par les élèves de Saint-Maur-des-Fossés ;

Dépôt de gerbes ;

Minute de silence

16h30 : Arrivée au monument aux morts des deux guerres à la nouvelle église

Dépôt de gerbe par l'association nationale des familles des martyrs ;

Minute de silence

16h50 : Arrivée au village martyr, par l'entrée Nord ; parcours de la rue principale

17h05 : Arrivée dans l'ancienne église

Dépôt de gerbe devant l'autel par l'association nationale des familles des martyrs ;

Minute de silence

La séquence à l'église ne sera pas ouverte à la presse en raison des travaux

17h20: Arrivée place du champ de foire

Minute de silence demandée par Monsieur Richard Hebras, fils de Robert Hebras

17h35 : Arrivée au tombeau des martyrs

Dépôt de gerbes ;

Minute de silence ;

Interprétation de La Marseillaise par les jeunes du centre du service national de la jeunesse ;

Salutations des porte-drapeaux

18h20 : Fin de la cérémonie ;

Micro-tendu

Accréditations obligatoires avant le 9 juin 2023 16h auprès de la préfecture de la Haute-Vienne, en indiquant votre numéro de carte de presse et de portable :

pref-communication@haute-vienne.gouv.fr

Contacts media :

Elodie GRAZIANI,
conseillère communication et presse
06 60 94 90 37

Centre media du ministère des Armées
media@dicod.fr
09 88 67 33 33

**Délégation à l'information et
à la communication de la défense**

DICoD

Centre media du ministère des Armées
60 boulevard du général Martial Valin
CS 21623 - 75009 Paris Cedex 15